mai 2013

Diager

Accueil / BBI / Fournisseurs / Perçage

Des efforts d'investissements récompensés

Le label Productivez ! a été décerné en avril dernier par le Symop à 26 industriels français ayant investi dans leur outil de production. Parmi ces derniers, l'entreprise Diager.

Diager fait partie des premiers industriels français à recevoir le label Productivez !, décerné par le Symop, le syndicat des machines et technologies de production. Conçu comme une marque, ce label distingue des entreprises qui ont investi dans leur outil de production pour gagner en compétitivité. Il garantit que l'industriel a modernisé son outil de production en respectant trois critères clés : une modernisation effectuée récemment par une entreprise implantée en France, des gains de productivité objectifs permettant de mieux répondre aux exigences des marchés et donc des clients ainsi qu'un effet positif sur l'emploi, soit en termes d'amélioration des conditions de travail, de formation ou encore d'embauches directes. « *L'utilité d'un label valorisant l'engagement de l'entreprise est vite apparue évidente pour créer un effet d'entraînement positif au bénéfice de l'ensemble du tissu industriel français* » explique Jean-Camille Uring, président du Symop en se référant à une récente étude de la Fondapol. Cette dernière soulignait le manque de dynamisme des PME françaises concernant la remise à niveau permanente des outils et process de production. « *Lorsque l'on sait qu'en 1999 l'âge moyen des machines-outils était de 17 ans en France, on ne peut qu'être inquiet quant à l'obsolescence et l'inadaptation de l'ensemble de l'outil de production français* ». Ce constat datant du tournant du siècle est toujours d'actualité.

Un label annuel

En ce qui concerne Diager, l'industriel jurassien investit depuis toujours dans l'amélioration de son site de Poligny, gage de sa compétitivité et de sa performance sur le marché, en France comme à l'export, et donc de sa pérennité. Au global, les investissements représentent annuellement environ 11% du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Elle doit notamment ce label à l'acquisition d'un nouvel équipement composé de deux robots et de deux centres d'usinage 3 axes. Il permet de procéder à la fois à l'usinage et à l'assemblage des pièces, ce qui génère un niveau de précision et de finition plus important. Par ailleurs, il offre une plus grande flexibilité et contribue à la diversification de la production de l'entreprise. Par rapport à l'ancien modèle utilisé, ce système apporte aussi un gain de productivité de 200%. « Avec ce label, c'est notre savoir-faire productique qui est récompensé et à travers lui tous les efforts d'investissements et de recherches pour constamment améliorer nos performances. C'est un gage de sérieux et de pérénité bien en phase avec notre éthique et notre stratégie différenciatrice » souligne François Defougères, P-dg de Diager.

Vingt-six entreprises de toute taille ont ainsi été récompensées le 10 avril, à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une cérémonie, parrainée par le Député Daniel Goldberg, président de la mission d'information sur les coûts de production dont le rapport vient d'être publié. Ce label annuel, qui ne doit pas être confondu avec une certification technique ou produit, pourra être utilisé dans la communication globale des entreprises labellisées. Une autre session de labellisation aura lieu dès l'automne et une remise des Prix Productivez ! 2013 sera organisée en fin d'année pour récompenser trois entreprises parmi les labellisés de l'année.

AR